

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

ON PEUT SIGNALER TOUTES SES PRÉOCCUPATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ SOUS LE COUVERT DE L'ANONYMAT EN COMPOSANT LE NUMÉRO DE LA LIGNE RÉSERVÉE À LA SÉCURITÉ DE LA PRODUCTION, LE 323 956-7233 (SAFE).

La production adhère au programme de santé et de sécurité au travail et l'applique sur tous les lieux de tournage. Nous demandons instamment à tous les employés à reconnaître qu'un programme de sécurité efficace exige l'engagement et la participation de chacun d'entre eux. On peut consulter le manuel sur la sécurité de la production (*Production Safety Manual*) au bureau de production.

RESPONSABILITÉS DES EMPLOYÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Il incombe à tous les employés de se conformer aux normes et aux politiques en matière de sécurité. Chaque employé doit faire ce qui suit :

- être positif par rapport à la santé et à la sécurité;
- participer à tous les cours ou séances de formation requis;
- exécuter les tâches qui lui ont été confiées conformément aux pratiques et aux normes en matière de sécurité prescrites;
- signaler à son superviseur les dangers éventuels présents sur le lieu de travail, les blessures ou les accidents sans crainte de représailles;
- apporter sa collaboration dans le cadre des enquêtes relatives aux incidents survenus sur le lieu de travail.

Aucune dérogation aux méthodes de travail sécuritaires ne sera tolérée. L'employé qui viole une règle ou une consigne de sécurité s'expose à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, inclusivement. Les sanctions disciplinaires applicables seront établies au cas par cas.

Il incombe à tous de faire tous les efforts nécessaires pour créer un milieu de travail sécuritaire pour toutes les personnes concernées.

SIGNEZ IMMÉDIATEMENT TOUTES LES BLESSURES, MALADIES OU CONDITIONS DANGEREUSES À VOTRE CHEF DE SERVICE OU SUPERVISEUR, AU PREMIER ASSISTANT-RÉALISATEUR, AU DUP OU AU RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE LA PRODUCTION, OU COMPOSEZ LE NUMÉRO DE LA LIGNE RÉSERVÉE À LA SÉCURITÉ DE LA PRODUCTION, LE 323 956-7233 (SAFE). VOUS POUVEZ LE FAIRE SOUS LE COUVERT DE L'ANONYMAT.